

Courrier du lecteur, Paediatrica 2012; 23 (4): 35–36

Quels sont les dangers liés à l'utilisation de suppositoires à base d'huiles essentielles chez les petits enfants?

Barbara Kramer, Sion; Beatrix Falch, Zurich

La Société suisse de phytothérapie médicale (SSPM) a convoqué un groupe de travail afin d'élaborer une prise de position quant au danger des suppositoires à base d'huiles essentielles chez les enfants en bas âge. Ainsi, la SSPM aimerait résumer le point de vue des médecins et pharmaciens spécialisés en phyto- et aromathérapie à ce sujet.

E. Di Paolo et A. Pannatier basent leur réponse sur les documents de l'agence européenne des médicaments (EMA) et sur une circulaire de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) française adressée aux personnes travaillant dans le domaine sanitaire. Ils recommandent de ne pas prescrire des suppositoires à base d'huiles essentielles contenant des dérivés terpéniques aux enfants en dessous de 30 mois ainsi qu'aux enfants ayant des antécédents d'épilepsie ou de convulsion fébrile.

Une analyse plus détaillée des documents de l'EMA et de l'ANSM montre que les spécialités pharmaceutiques incriminées contiennent d'une part des substances pures que l'on trouve aussi dans des huiles essentielles (cinéole, citrale, camphre, menthol, bicolthymol) mais qui sont d'origine synthétique et de manière générale contre-indiquées pour les enfants en bas âge; en particulier les suppositoires contenant du camphre comme le Biquinol® et la Camphopneumine® devraient être proscrits pour les enfants en bas âge en raison de la neurotoxicité connue du camphre. D'autre part, il s'agit de préparations combinant ces substances à d'autres principes actifs tels que le paracétamol (Fébrexol®, Coquelusédal®, Trophirès composés®, Colmosédyl®), la diprophylline (Ozonthine à la diprophylline®), le bismuth (Pholcones Bismuth®), ou l'amyliéine chlorhydrate (Bronchodermine au citral®). Ensuite sont mentionnées des préparations contenant de la codéine (Codatux®) ou de la pholcodine (Hexapneumine®) qui sont aussi contre indiquées chez les enfants en bas âge. La question des interactions éventuelles entre toutes ces substances et

le lien de causalité avec des complications neurologiques reste ouverte.

Pour les rares spécialités contenant des huiles essentielles totales, comme c'est le cas pour le Trophirès sup.® par exemple, la déclaration mentionne «Eucalyptus» sans préciser s'il s'agit d'*Eucalyptus globulus* qui est contre-indiqué chez les petits enfants ou d'*Eucalyptus radiata* qui est au contraire admis chez les petits enfants. On ne peut pas par conséquent établir clairement une relation de cause à effet entre des huiles essentielles contenant des terpènes et des complications neurologiques.

E. Di Paolo et A. Pannatier mentionnent de façon correcte qu'à l'exception du Rectoseptal-Neo®, les autres spécialités mentionnées ne sont pas vendues en Suisse; ils poursuivent en disant que «les évidences de toxicité des dérivés terpéniques en suppositoires sont basées sur des déclarations spontanées et des considérations théoriques». Il est d'autant plus surprenant qu'ils concluent avec une mise en garde contre la prescription des huiles essentielles à base de terpènes chez les enfants en bas âge en dessous de 30 mois.

Or, une perspective différenciée de cette thématique s'impose

Aussi bien les documents de l'EMA que ceux de l'ANSM parlent de «dérivés terpéniques»; cette dénomination n'est pas correcte scientifiquement. Les huiles essentielles contiennent souvent des centaines de constituants différents qui ensemble déploient un effet synergique et que l'on pourrait classer pour la grande majorité comme étant des dérivés terpéniques. Dans le contexte des complications neurologiques du petit enfant il faut éviter en premier les cétones: les monocétones (C-10) puis par prudence aussi les sesquiterpène-cétones (C-15); des dosages élevés en oxydes sont aussi à éviter. De même, les phénols sont aussi proscrits chez les enfants en bas âge à cause de leur dermocausticité et d'une

accumulation hépatique lors de traitements de longue durée.

Dans un contexte plus général, il est important de différencier entre spécialités pharmaceutiques allopathiques, même si ces derniers contiennent aussi des substances naturelles ou leurs dérivés et les huiles essentielles pures (des mélanges à plusieurs composants), lorsque ces dernières sont utilisées sans adjonction dans l'aromathérapie.

Le deuxième article «not a pill for every ill» de Gaudenz Hafen ne nous aide pas en consultation; malgré des investigations et malgré des informations données sur le réflexe physiologique de la toux, les parents d'aujourd'hui ne voudront pas laisser tousser leur enfant pendant huit semaines sans aucune thérapie. Une telle attitude n'est pas réaliste dans notre système de santé actuel. Les huiles essentielles possèdent des activités anti-infectieuses à l'encontre des bactéries, virus et mycoses et montrent en outre des effets mucolytiques et sécrétolytiques. Seules ou en combinaison avec des antibiotiques, sachant que cette combinaison produit des synergies, les huiles essentielles représentent une thérapie intéressante, surtout dans un monde de résistances bactériennes croissantes. Utilisées de façon correcte, elles représentent une thérapie avec peu d'effets secondaires qui peut aussi trouver son application chez l'enfant en bas âge.

En tenant compte des recommandations européennes et françaises, le groupe de travail de la SSPM a établi une liste des 25 huiles essentielles qui, d'après les connaissances actuelles, peuvent aussi être employées chez l'enfant en bas âge, en tenant compte du dosage selon l'âge et le poids de l'enfant. Cette liste peut être téléchargée sur le site de la société (www.smgp.ch)

Correspondance

Dr. med. Barbara Kramer
FMH Médecine Générale
Phytothérapie SSPM
Dent-Blanche 19
1950 Sion
barbara.kramer@netplus.ch

Dr. sc. nat. Beatrix Falch
Viceprésidente SSPM
Certificat de capacité Phytothérapie FPH/
SSPM
Hochstr. 51
8044 Zurich

Réponse

Quels sont les dangers liés à l'utilisation de suppositoires à base d'huiles essentielles chez les petits enfants?

E. Di Paolo et A. Pannatier

Nous remercions B. Kramer et B. Falch de leurs commentaires¹⁾. Le but de notre lettre était de rendre attentifs les prescripteurs de certains dangers liés à l'administration d'huiles essentielles et dérivés terpéniques chez le nourrisson sur la base des annonces de l'EMA et de l'ANSM. La question était de savoir si des spécialités helvétiques ou d'autres préparations pharmaceutiques étaient concernées par cette problématique. La description détaillée des huiles essentielles, de leurs dérivés et des plantes qui en contiennent sortait du cadre de cette lettre.

Outre les annonces de l'EMA et de l'ANSM, notre conclusion était basée sur les éléments suivants:

Tout d'abord, dans son ouvrage consacré à l'aromathérapie en pédiatrie, D. Baudoux indique bien qu'il y a «interdiction d'administrer des huiles essentielles par voie orale chez les enfants de moins de 3 ans»²⁾. La voie rectale serait-elle moins concernée? Rien ne permet de l'affirmer à notre connaissance.

D'autre part, les pharmaciens cantonaux romands ont également réagi aux notifications de l'EMA et de l'ANSM et ont laissé Swissmedic se prononcer sur les spécialités commercialisées. Ainsi, pour le canton de Vaud, il était stipulé que³⁾:

- pour les formules dites «maison» soumises à autorisation cantonale de mise sur le marché, les suppositoires contenant des dérivés terpéniques ne seront pas autorisés pour l'enfant de moins de 30 mois et devront comporter une mise en garde pour l'application aux enfants ayant des antécédents d'épilepsie ou de convulsion fébrile.
- pour les prescriptions magistrales de suppositoires contenant des dérivés terpéniques et destinés à des enfants de moins de 30 mois ou à des enfants ayant des antécédents d'épilepsie ou de

convulsion fébrile, le pharmacien informera clairement le médecin prescripteur et les parents des recommandations européennes et demandera confirmation de la prescription.

- pour les formes galéniques destinées aux voies cutanées ou par inhalation, les contre-indications imposées par Swissmedic aux produits homologués doivent être respectées impérativement.

Ces dispositions ayant été diffusées pour le canton de Vaud, nous laissons le soin aux prescripteurs non vaudois de vérifier quelles recommandations ont été émises dans leur canton respectif.

Références

- 1) Courrier des lecteurs: B. Kramer, B. Falch, Quels sont les dangers liés à l'utilisation de suppositoires à base d'huiles essentielles chez les petits enfants? Paediatrica 2012; 23 (5): 40.
- 2) Baudoux D. Les cahiers pratiques d'aromathérapie selon l'Ecole française. Pédiatrie: Luxembourg: Ed. Inspir. 2011; p. 71.
- 3) Fontannaz AS. Lettre adressée aux pharmaciens du Canton de Vaud. Dérivés terpéniques contre-indiqués chez l'enfant de moins de 30 mois. 13.3.2012.

Correspondance

Dr Ermindo R. Di Paolo
et Dr A. Pannatier
Service de pharmacie
CHUV
CH-1011 Lausanne
Ermindo.Di-Paolo@chuv.ch
Andre.Pannatier@chuv.ch